



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tunisie, Jbeniana



En hiver 2012, après plus d'une année en Europe, M. E. a décidé de rentrer dans son pays d'origine, la Tunisie. Il a participé au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration financé par le Secrétariat d'Etat suisse aux migrations (SEM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En participant à ce programme, M. E. a bénéficié d'une aide à la réintégration et de conseils afin de développer une activité professionnelle durable.

Peu après son arrivée en Tunisie, M. E. a suivi une formation organisée par l'OIM afin d'acquérir des connaissances en gestion. Ayant de l'expérience dans l'agriculture, M. E. a souhaité créer sa propre entreprise de culture sous serres. Pour réaliser ce projet ambitieux, il avait besoin de partenaires. Avec l'aide des conseillers de l'OIM Tunis, il a sélectionné des associés sur la base de leurs compétences professionnelles et il a élaboré un projet détaillé qu'il a soumis au Comité d'Evaluation composé de représentants du gouvernement suisse, tunisien et de l'OIM. Son projet approuvé, M. E. a contacté des fournisseurs de matériel de construction pour les serres et des fournisseurs de semences. Lorsqu'il a présenté les documents attestant de son droit d'exploitation du terrain agricole, l'OIM a réglé les factures.

Aujourd'hui, M. E est heureux d'avoir une activité qui lui permette de vivre indépendamment et de soutenir sa famille. S'il a rencontré quelques difficultés lors de la mise en œuvre de son projet, aujourd'hui le revenu de son activité est en augmentation. M.E. et ses associés prévoient d'agrandir leur activité en se procurant de nouvelles serres en en diversifiant leurs cultures.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2015

